

Paris, le 26 février 2021

**M. Benjamin MERCIER**  
**Membre du Comité Directeur**  
**Fédération Française de Natation**  
**104, rue Marte**  
**92583 Clichy Cedex**

Cher Benjamin,

Dans la continuité du début de saison et forts du souhait que tu avais exprimé de voir la Fédération Française de Natation renouer avec l'Afawp des échanges constructifs, et nous l'espérons durables, il nous apparaît opportun de porter à ta connaissance les éléments suivants.

Depuis plusieurs semaines, nous sommes sollicités par un nombre grandissant de nos collègues qui, en plus de s'inquiéter de la politique de désignations des arbitres dans les deux championnats nationaux épargnés par la crise sanitaire, s'interrogent aujourd'hui sur leur devenir, et disons-le clairement, sur la poursuite de leur carrière.

Ce n'est pas faute pour notre association d'avoir à maintes reprises relevé nombre d'incohérences sur les choix opérés.

Pour autant, le constat est sans appel : la situation n'a guère évolué !

Comme pour les clubs, les joueurs et les entraîneurs, nous sommes conscients que la situation actuelle est difficile, l'évolution de la pandémie et les mesures prises par le gouvernement ne permettant pas la reprise espérée de toutes nos activités.

Nous nous efforçons de l'expliquer à nos collègues, qu'ils soient membres de notre association ou à défaut simples sympathisants.

Cependant, plusieurs décisions, comme celle de repousser l'âge de départ à la retraite pour permettre à certains arbitres de poursuivre quelques mois encore leur carrière fédérale ou celle de réduire drastiquement le nombre d'arbitres susceptibles d'être désignés, ne facilitent en rien leur compréhension de la situation, ni la nôtre.

Elles attisent à l'inverse leur mécontentement, leur méfiance et leurs suspicions à l'égard de ceux qui sont en charge du water-polo français.

Si la bonne gestion des désignations nécessite bien évidemment de prendre en considération le niveau de compétences de nos officiels, elle ne doit pour autant pas occulter d'autres paramètres et notamment tirer un trait sur l'avenir.

Tu nous mettais en garde il y a quelques mois sur le vieillissement constaté au sein du corps arbitral pour justifier l'urgence de rajeunir ses membres en facilitant l'accession au niveau fédéral.

Notre fédération dispose à ce jour d'arbitres qui sont loin d'être atteints par la limite d'âge. Comment justifier qu'ils ne sifflent pas depuis plusieurs mois ?

Il serait judicieux pour la FFN de ne pas les utiliser seulement quand elle en a besoin, leur donnant aux yeux de tous les acteurs un statut précaire d'intermittents voués à des missions de remplacement par défaut et sans espoir de lendemain.

Notre ambition, au travers des désignations, est que nos arbitres puissent contribuer à la progression du niveau de nos joueurs, au profit de nos équipes de France. Il est donc primordial de chercher à augmenter le nombre d'arbitres en capacité de siffler à haut niveau et de ne pas réduire trop souvent les désignations qu'à un collège d'amis.

Tu avais mis en place en 2016 un organisme paritaire au sein duquel nous devons travailler et échanger pour le bien du water-polo français.

A l'aube de cette nouvelle mandature, nous estimons qu'il y a urgence à lancer une nouvelle dynamique.

Plusieurs dossiers nécessitent en effet d'être traités sans attendre comme :

- L'organisation des désignations des arbitres de water-polo au niveau national,
- Le classement des arbitres en fonction des évaluations de la saison dernière afin que chacun connaisse son niveau réel et ses perspectives de carrière,
- Les principes d'accompagnement des jeunes arbitres,
- Les objectifs de la Fédération pour les arbitres français,
- L'accès de tous les arbitres aux vidéos des rencontres de championnats.

Nous restons à ta disposition pour convenir d'une réunion de travail et traiter ces sujets.

Dans l'intérêt général de notre discipline.

Amitiés sportives.

AUDEGUY Frédéric

DERVIEUX Sébastien